

Éliad L'activité de l'aide à domicile se dégrade dans le département

La cérémonie des vœux de l'association d'aide à domicile Éliad s'est déroulée lundi à l'espace du Sapeur à Lure. Deux salariées ont été épinglées de la médaille du travail et dix autres sont parties à la retraite. Ce fut l'occasion pour le président de dresser un bilan de l'année écoulée.

« Nous solliciterons les candidats lors des prochaines élections départementales en mars pour leur expliquer les difficultés que nous rencontrons dans notre secteur d'activité. L'aide à domicile dans le département se porte mal. Le soutien financier du conseil général n'est pas suffisant pour maintenir les personnes dans leur environnement » constate le président, Régis Lombard, en préambule de son discours de cérémonie des vœux aux salariés.

Loi sur la dépendance mise en vigueur en juin

La mise en application en juin 2015 du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement devrait être une bouffée d'oxygène pour l'association qui compte bien en profiter, puisque 645 millions d'euros devront être débloqués « La loi prévoit bien une augmentation de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Le versement de l'aide aux aidants et de l'APA incombera aux conseils généraux. » Régis Lombard a d'ailleurs sollicité un énième rendez-vous au président du conseil général pour revoir avec lui les modalités d'une éventuelle augmentation des aides : « Nous sommes sur des tarifs en Haute-Saône qui frôlent les 18,20 € de l'heure et qui n'ont quasiment pas bougé depuis 2006. On est en retard par rapport



99,5% de femmes travaillent « au pied du malade » a précisé le président. Elles sont infirmières, aides-soignantes ou médico-psychologiques, psychologues, agents polyvalents...

horaire se situe entre 20 à 24 €. Nous utilisons les fonds propres de l'association pour combler le manque à gagner mais ceci n'est plus envisageable » interpelle le président.

L'antenne de Ronchamp transférée à Lure

Pour survivre dans un milieu concurrentiel, l'association Éliad a entrepris de nombreuses compressions de coûts en commençant par les emplois « En moins de 6 ans, nous avons détruit près de 60 emplois en contrat plein. C'est moins visible qu'une entreprise qui mettrait la clé sous la porte mais c'est une réalité » insiste Régis Lombard. De nombreuses agences dans le département ont été regroupées dont l'antenne de Ronchamp qui sera transférée à Lure à partir du 1^{er} avril. À cette date, une permanence sera assurée à la mairie de Ronchamp. En projet aussi dans les cartons de l'association, le rapprochement des locaux Éliad de Saint-Loup et Luxeuil « avec une seule antenne qui serait plutôt située sur Luxeuil mais tout ce qui est en

cours de réflexion » tient à souligner le président. Trois axes de travail seront renforcés en 2015 : la communication sera plus dynamique en s'appuyant sur les salariés, la multiplication des contrats-partenaires avec les municipalités et enfin la recherche constante de solutions pour développer l'activité.

Recherche d'un local et d'une infirmière

L'année 2015 sera donc une année de tous les défis pour l'association Éliad. D'ailleurs, elle lance un appel pour un local à Lure de 150 m² pour l'accueil de jour pour les personnes de plus de 60 ans en situation de dépendance. Le recrutement d'une infirmière pour l'antenne de Luxeuil-les-Bains est toujours en cours. Malgré un contexte incertain, elle poursuit son maintien non pas « à domicile » mais bien de son activité. C'est finalement le même combat !

Christelle Thévenot

> A savoir :

Eliad est une association née le 30 avril 2013 de la fusion de la Fassad Haute-Saône et de l'Assad Besançon-Pontarlier.

> Sa mission

L'association Éliad a pour mission d'accompagner et de faciliter la vie à domicile de tous les publics : personnes âgées, handicapées ou malades, familles. Elle propose une palette de services sur un vaste territoire : 2 départements (Haute-Saône et Doubs) soit 800 communes. En Haute-Saône, c'est environ 600 salariés et 4 500 usagers.

> Récompenses

Les vœux de l'association ont été l'occasion de mettre à l'honneur deux médaillées et dix retraitées.

Médaillées du travail : Maryannick Berthaux et Régine Reuillard.

Retraitées : Raymonde Boileau, Françoise Choffey, Jocelyne Hennequin, Odile Roth, Brigitte Stiers, Josette Dette, Martine Dubois, Francine Grisez, Élisabeth Ranfaing et Jeanine Saguin.